



INFORMATIONS SANITAIRES A DESTINATION DES PARENTS POUR LA RENTREE 2020 – 2021

Madame, Monsieur,

En tant que nouvelle proviseure du lycée Angellier, je tenais à vous adresser personnellement ce courrier de rentrée avant de pouvoir vous rencontrer physiquement.

Avant tout je souhaite une excellente année scolaire à votre enfant. Je tenais à vous préciser que mes équipes et moi-même ferons au mieux pour que votre enfant se sente bien au lycée, qu'il y réussisse pleinement et y trouve sa voie. Votre rôle est tout aussi important pour sa réussite en suivant sa scolarité mais aussi en nous contactant, en nous signalant d'éventuelles difficultés.

Ensuite, il est de mon devoir de chef d'établissement de vous informer de la mise en place, dès la rentrée, du protocole sanitaire, protocole qui s'applique également à l'ensemble du personnel du lycée. Vous trouverez ci-dessous sa déclinaison.

1 – A la maison : Ne pas envoyer au lycée votre enfant en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant le Covid-19 chez votre enfant ou dans votre famille. De même, un enfant ayant été testé positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifié comme contact à risque ne doit pas se rendre au lycée. Vous devez aussitôt m'en informer.

2 – L'arrivée au lycée : en quittant votre domicile, votre enfant (outre un dernier nettoyage des mains) portera son masque « grand public ». Le masque est obligatoire dès les abords du lycée et le sera forcément dans le lycée (comme pour l'ensemble du personnel).

3 – A l'entrée au lycée, après les récréations, après la restauration : lavage des mains (distributeurs de gels stratégiquement placés....mais aussi accès aux toilettes, pour un lavage des mains efficace de 30 secondes à l'eau et au savon).

3 – Le port du masque est obligatoire pendant les cours et lors des déplacements (exemple : intercourrs, récréation, toilettes (pour rappel : le lavage des mains est obligatoire après un passage toilettes)..).

4 – Notre restauration scolaire fonctionnera en service continu avec des adaptations (gel hydro alcoolique en entrant et en sortant, pas de salade bar car les couverts de service peuvent être touchés par tous, bouteilles d'eau individuelles...). Toutefois, au vu de notre effectif conséquent de demi-pensionnaires il est impératif de respecter les gestes barrières (la distanciation physique ne sera pas toujours matériellement possible).

Je passerai personnellement dans toutes les classes le jour de la rentrée pour bien expliquer ces règles de fonctionnement. C'est un enjeu vital !

Enfin, sachez qu'en cas d'apparition de symptômes chez un élève ou un personnel, un protocole précis associant les infirmières scolaires est mis en place ! Il sera, par définition, réactif et communicant.

GUIDE PRATIQUE SI CAS DE SUSPICION OU CAS AVÉRÉ

Ne pas envoyer votre enfant au lycée

Appeler aussitôt le lycée (03 28 29 29 82)

Demander madame HERNU, proviseure

Si absente : demander les infirmières scolaires

Si absentes : demander monsieur PAIX, proviseur adjoint

Si absent : demander mon secrétariat

Je vous remercie de votre compréhension et reste à votre disposition pour toute demande de renseignements complémentaires.

Bien cordialement.

Dunkerque, le 28 / 08 / 2020

Mme HERNU Laurence

Proviseure

